

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N°  
2274)

Adopté

## AMENDEMENT

N° CD1769

présenté par  
Mme Kerbarh, rapporteure

-----

### ARTICLE 7

À l'alinéa 18, supprimer les mots :

« ou les textes réglementaires pris pour son application ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.